



Note de
présentation
synthétique
.....
Budget primitif
2024

Cadre général

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation ; elle est disponible sur le site internet de Brocéliande Communauté.

Présentation générale

Brocéliande Communauté comprend un budget principal, 3 budgets annexes et 2 budgets autonomes :

- Le budget principal, qui retrace l'activité générale de la collectivité et la majeure partie des services publics,
- 1 budget annexe Ateliers Relais
- 1 budget annexe Zones d'Activités Economiques (ZAE) : les 5 budgets annexes de ZAE sont regroupés dans un seul budget annexe depuis le 1er janvier 2022
- 1 budget autonome Redevance Incitative (RI)
- 1 budget annexe Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- 1 budget autonome Réseau de chaleur

Budgets primitifs 2024 – présentation agrégée

BUDGETS PRIMITIFS 2024 - PRESENTATION AGREGEE				
	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Budget Principal	7 645 778,00 €	7 645 778,00 €	2 645 604,00 €	2 645 604,00 €
ZA Budget unique	3 694 005,00 €	3 694 005,00 €	2 700 000,00 €	2 700 000,00 €
Batis Professionnels Plélan les Noes	43 541,00 €	43 541,00 €	49 830,00 €	49 830,00 €
SPANC	10 000,00 €	10 000,00 €	- €	- €
TOTAL	11 393 324,00 €	11 393 324,00 €	5 395 434,00 €	5 395 434,00 €
RESEAU DE CHALEUR	61 650,00 €	61 650,00 €	28 648,00 €	28 648,00 €
REDEVANCE INCITATIVE	2 230 000,00 €	2 230 000,00 €	- €	- €
TOTAL Budgets autonomes	2 291 650,00 €	2 291 650,00 €	28 648,00 €	28 648,00 €
TOTAL Général	13 684 974,00 €	13 684 974,00 €	5 424 082,00 €	5 424 082,00 €

Les budgets primitifs de l'ensemble des budgets de Brocéliande Communauté s'élèvent à un total de 19 M€ (écritures réelles et d'ordre) dont :

- 13.68 M€ en fonctionnement
- 5.4 M€ en investissement

Budgets primitifs 2024 – budget principal

Section de fonctionnement

Dépenses

	CA 2022	BP 2023	BP 2024	Ecart BP 2023 / BP 2024
Chapitre 011 - Charges à caractère général	870 785,62 €	1 228 814,00 €	1 392 753,00 €	13,34%
Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 432 899,86 €	1 697 165,00 €	2 268 200,00 €	33,65%
Compte 65 - Autres charges de gestion courante	1 074 026,32 €	1 473 221,00 €	1 346 944,00 €	-8,57%
Compte 66 - Charges financières	48 986,10 €	43 462,00 €	37 859,00 €	-12,89%
Compte 67 - Charges exceptionnelles	- €	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00%
Compte 68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	- €	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00%
Compte 014 - Atténuations de produits	1 667 896,23 €	1 675 665,00 €	1 691 855,00 €	0,97%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	5 094 594,13 €	6 130 327,00 €	6 749 611,00 €	10,10%

Les charges à caractère général augmentent du fait notamment de l'ouverture du multi-accueil communautaire à Bréal-sous-Montfort et des études menées en 2024 (schéma de développement de tourisme durable, schéma de planification énergétique, ABB2, étude de densification des ZA).

Les charges de personnel augmentent de 33% par rapport au compte administratif 2023 :

- Recrutement de 8 agents au multi-accueil communautaire à Bréal-sous-Montfort
- Recrutement de 2 agents France Services
- Recrutement d'une secrétaire pour le pôle enfance
- Recrutement du chargé de mission équipements communautaires
- Recrutement d'un second informaticien
- Revalorisation du régime indemnitaire et du point d'indice

A noter que certains postes sont subventionnés ou refacturés aux communes membres.

Les charges de gestion courante diminuent fortement du fait notamment d'absence de la prise en charge du déficit des budgets annexes par le budget principal et de la baisse de la participation au CIAS.

D'autres dépenses augmentent cependant, notamment la contribution au Pays de Brocéliande et à Destination Brocéliande.

La DSC varie un peu à la hausse, le FNGIR est stable.

Recettes

	CA 2022	BP 2023	BP 2024	Ecart BP 2023 / BP 2024
Compte 013 - Atténuation de charges	26 610,82 €	10 000,00 €	19 000,00 €	90,00%
Compte 70 - Produits des services	177 482,77 €	194 060,00 €	253 000,00 €	30,37%
Compte 73 - Impôts et taxes	5 091 060,21 €	5 333 676,00 €	5 500 256,00 €	3,12%
Compte 74 - Dotations, subventions et participations	1 502 697,08 €	1 527 530,00 €	1 814 522,00 €	18,79%
Compte 75 - Autres produits de gestion courante	27 153,62 €	134 585,78 €	39 000,00 €	-71,02%
Compte 78 - Reprise sur provisions	1 964,24 €	- €	/	/
Total des recettes réelles de fonctionnement	6 826 968,74	7 199 851,78	7 625 778,00 €	6%

Les atténuations de charges (chapitre 013) sont en augmentation de 90% par rapport au BP 2023. Elles correspondent principalement aux remboursements des indemnités journalières liées aux arrêts maladies.

Les produits des services augmentent, avec la participation des familles au multi-accueil communautaire à Bréal-sous-Montfort.

Le chapitre 73 augmentent mécaniquement avec l'augmentation des bases (+ 3.8%), la forte hausse de la CVAE et de la fraction de TVA.

Stabilité des dotations, subventions et participations alors que le chapitre 75 augmente du fait du reversement, par le budget annexe ZA Brocéliande, de la subvention versée en 2021 pour équilibrer la section de fonctionnement.

Epargne brute

BUDGET PRINCIPAL			
Fonctionnement			
Charges à caractère général	1 392 753 €	Atténuation de charges	19 000 €
Charges de personnel	2 268 200 €	Produits de services	253 000 €
Autres charges de gestion courante	1 346 944 €	Impôts et taxes	5 500 256 €
Charges financières	37 859 €	Dotations subventions	1 814 522 €
Atténuations de produits	1 691 855 €	Autres produits de gestion courante	39 000 €
Charges exceptionnelles et provisions	12 000 €		
Total des dépenses réelles	6 749 611 €	Total des recettes réelles	7 625 778 €
		<i>Excédent de fonctionnement</i>	
Dépenses d'ordre	896 167 €	Recettes d'ordre	20 000 €
Dépenses	7 645 778 €	Recettes	7 645 778 €
Excédent prévisionnel 2024	876 167 €		

L'épargne brute prévisionnelle s'élève à 876 167 € pour l'année 2024.

Section d'investissement

Dépenses

	BP 2024 hors RAR
Chapitre 20	501 800,00 €
Chapitre 204	966 783,00 €
Chapitre 21	323 200,00 €
Chapitre 23	292 500,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement	2 084 283,00 €

Les dépenses réelles d'investissement, hors restes à réaliser qui seront intégrés au budget supplémentaire, s'établissent à 2 M€ et comprennent notamment les opérations suivantes :

- Déploiement de la fibre optique : 405 M€
- Fonds de concours vers les communes : 330 k€
- Transfert de la compétence assainissement : 276 k€
- Base VTT à St Thurial : 140 k€
- OPAH : subventions aux particuliers : 100 k€

Recettes

Les recettes réelles d'investissement, hors restes à réaliser qui seront intégrées au budget supplémentaire, s'élèvent à 651 000 € répartis comme suit :

- Multi-accueil communautaire à Bréal-sous-Montfort : 362 M€
- Le Repaire : 236 k€

Budgets primitifs 2024 – budgets annexes et autonomes

Budget Redevance incitative

Suite à la mise en place de la redevance incitative au 01/01/2015, ce budget annexe reprend :

- en dépenses le montant appelé par le SMICTOM (les dépenses liées à la collecte et au traitement des déchets), les provisions pour risques impayés, les admissions en non-valeur,
- en recettes, les redevances ordures ménagères

Compte tenu de la nature de ses recettes, ce budget est autonome financièrement*. Cela signifie qu'il se finance exclusivement au travers des redevances perçues auprès des usagers.

* sauf les charges (créances irrécouvrables) qui sont à la charge de la collectivité

Sur le budget primitif 2024, la section d'exploitation s'équilibre à hauteur de 2 200 000 €.

Elle est en hausse de 195 000 € par rapport au budget primitif 2023 en raison d'une hausse des coûts de fonctionnement qui seront couverts par une augmentation des tarifs du SMICTOM CENTRE OUEST en 2024 (+ 9%).

Budget ateliers relais

Brocéliande Communauté permet de soutenir l'activité économique du territoire et le démarrage de nouvelles activités professionnelles en offrant à la location un immeuble de bureaux à Plélan le Grand (ZA des Noës).

La section de fonctionnement s'équilibre à 43 541 € et la section d'investissement s'équilibre à 49 830 €.

Budget SPANC

Le budget SPANC (service public d'assainissement non collectif) s'équilibre en fonctionnement à 10 000 €.

Budget ZA Brocéliande

Le budget unique ZA Brocéliande regroupe depuis 2022 cinq zones d'activités (ZA Chatelet, ZA Noës, ZA Grands Chênes, ZA Hindré, ZA Treffendel).

Des dépenses de travaux et frais d'études sont prévues cette année pour un montant de 1 164 000 €.

Budget Réseau de chaleur

Brocéliande Communauté gère un réseau de chaleur à Paimpont qui dessert 5 usagers (mairie, presbytère foyer Argoat, Office du tourisme et club de Canoë Kayak. Les dépenses et recettes sont suivies dans un budget annexe autonome.

Cette année, il s'équilibre en fonctionnement à 61 650 € et en investissement à hauteur de 28 648 €.